

Anne-Marie Poitras, nouvelle présidente-directrice générale de la ChAD

Montréal, le 21 novembre 2018 – Le conseil d'administration est fier d'annoncer la nomination d'Anne-Marie Poitras à titre de présidente-directrice générale (PDG) de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD). La nouvelle PDG entrera en poste le 29 novembre prochain.

« La formation, les compétences et l'expérience de M^{me} Poitras sont sans équivoque, a déclaré Diane Beaudry, présidente du conseil d'administration de la ChAD. Son parcours professionnel prouve un leadership et une capacité à partager une vision globale des enjeux d'affaires qui seront, certes, un atout majeur pour reprendre le flambeau de la ChAD. »

De plus, il s'agit d'un retour au bercail pour M^{me} Poitras qui baigne depuis son enfance dans l'industrie de l'assurance de dommages : sa famille ayant détenu pendant de nombreuses années le cabinet de courtage Poitras, Larue, Rondeau. Elle y était associée-propriétaire et a continué à y travailler comme vice-présidente Opérations et développement des affaires lorsque le cabinet est devenu Univesta Assurance et Services financiers en 2001. Elle a d'ailleurs été expert en sinistre, courtier en assurance de dommages et possède, depuis 1997, le titre de Professionnel d'assurance agréé (PAA).

Depuis près de 20 ans, M^{me} Poitras développe une vaste connaissance de l'encadrement des marchés financiers. Elle a œuvré jusqu'à tout récemment chez Desjardins Capital en assumant notamment la vice-présidence Gouvernance et conformité ainsi qu'à l'Autorité des marchés financiers, de 2004 à 2010, à titre de surintendante de l'assistance à la clientèle et de l'indemnisation.

Membre du Barreau depuis 1993, elle est Administratrice de société certifiée (ASC), formée en gouvernance des services financiers en plus de détenir un diplôme de deuxième cycle en Éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

Généreuse de son expertise en matière de gouvernance, d'éthique et de conformité, elle a siégé aux conseils d'administration du Collège des administrateurs de sociétés, de la Maison Théâtre et de Protégez-vous ainsi qu'à l'Association du Barreau canadien comme membre de la section Conformité réglementaire et éthique au Québec. M^{me} Poitras est actuellement présidente du Comité ministériel de vérification du Service des poursuites pénales du Canada.

« Anne-Marie est reconnue par ses pairs comme une leader créative qui exerce une approche novatrice et collaborative afin d’implanter une culture axée sur la recherche de solutions efficaces, ajoute Diane Beaudry. À la tête d’une équipe compétente et dévouée comme celle de la ChAD, elle saura, de concert avec nos partenaires, élever la mission de protection du public en continuant de rehausser le professionnalisme de plus de 15 000 agents, courtiers et experts en sinistre de l’industrie de l’assurance de dommages. »

Pour consulter le [profil complet d’Anne-Marie Poitras](#).

À propos de la ChAD

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres. Elle veille à la formation continue obligatoire de plus de 15 000 agents et courtiers en assurance de dommages, ainsi que d'experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines.

— 30 —

Renseignements pour les médias :

Lisane Blanchard
Chambre de l’assurance de dommages
514-842-2591 poste 704 | lblanchard@chad.qc.ca